

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

SIXIÈME ANNÉE. — 1877-1878

N° 2

COMPTE-RENDU DES SÉANCES



LYON
SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX
—
1879

Ils emploient leur savoir et leur patience à étudier une foule d'espèces inutiles, pourquoi une fois au moins ne les appliqueraient-ils pas à découvrir la cause d'une maladie qui atteint les végétaux utiles à l'homme !

A ce sujet, MM. Debat, Rouast, Magnin, Sargnon et Cusin donnent des explications sur les diverses opinions émises et critiquées dans la note précédente.

La séance est levée.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1878

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance :

Lettre de M. Goy, remerciant la Société de son admission comme membre titulaire.

Ouvrages reçus :

- 1° Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, 1877;
- 2° *Revue savoisiennne*, 19^e année, n° 3, 31 mars 1878 ;
- 3° *Ann. de la Soc. d'hortic. et d'hist. natur. de l'Hérault*, t. X, n° 1, janv. 1878 : Suite du Catal. des plantes de l'arrondissement de Lodève, par M. Aubouy, pp. 49 à 56 (de *Vicia* à *Potentilla*).

M. le docteur Magnin donne lecture d'une lettre par laquelle M. l'abbé TILLET annonce à la Société qu'il vient de découvrir dans un grand bois de Chênes des environs de Villefranche-sur-Saône de magnifiques échantillons de Gui à fruits blancs (*Viscum album* L.).

« Je les ai vus mardi passé, 9 courant, dans une herborisation que je faisais dans ce bois, où abondent les Chênes à fruits sessiles et à fruits pédonculés, mêlés à d'autres espèces d'arbres. Deux énormes touffes de Gui se balançaient, couvertes de leurs baies blanches, aux branches les plus fortes et les plus élevées de l'un des plus beaux Chênes. Le tronc de cet arbre m'a paru mesurer près d'un mètre trente centimètres de diamètre, et les touffes de *Viscum album* 0^m 90 à 0,80 environ.

« Je crois que cette découverte mérite de vous être signalée,

car on trouve très-rarement cette intéressante Loranthacée sur le Chêne..... »

M. BOULLU, à propos de la communication précédente, remarque que, dans la *Flore de France* de MM. Grenier et Godron, il n'est pas question du *Viscum laxum* décrit par Boissier et Reuter. Ce *V. laxum* ne paraît différer du *V. album* que par la couleur des brues qui, au lieu d'être blanches, sont jaunes. Comme les modifications dans la couleur des fruits sont assez fréquentes dans une même espèce, il y a lieu de se demander si le *V. laxum* est assez différent du *V. album* pour constituer une espèce tout à fait distincte. Il est vrai, à en juger par les échantillons examinés par M. Boullu, que le *V. laxum* est plus grêle dans toutes ses parties que le *V. album*; cet état particulier tiendrait-il à ce que la plante croît sur les Pins? Il n'est pas déraisonnable de soupçonner que la nature du support peut exercer une influence sur la vigueur des individus qui s'y développent.

M. Boissier l'avait d'abord trouvé sur le Pin sylvestre dans les montagnes du centre et du sud de l'Espagne. Depuis on a constaté sa présence sur le même arbre dans les Hautes et Basses-Alpes, ainsi que dans les montagnes du département de l'Isère.

M. MAGNIN rappelle, à propos de la rareté du Gui sur le Chêne, la Note de M. des Estangs, publiée dans le *Bulletin de la Société botanique de France*, session d'Autun, concernant un échantillon de Gui de Chêne conservé religieusement à la bibliothèque de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

Quant au *Viscum laxum*, M. Magnin fait savoir que M. le D^r Gillot avait songé à lui rapporter, avec doute, un Gui observé dans l'excursion de la Société botanique de France à Hauteville (Ain), mais que voulant étudier plus complètement cette forme, l'alinéa que M. Gillot lui consacrait avait été supprimé lors de la rédaction définitive de son Rapport.

M. BUTILLON dit qu'il a observé le Gui sur des Chênes près de Grézieu et de Vaugneray (Rhône).

L'ordre du jour appelle le compte-rendu de l'excursion faite, dimanche dernier, à Tassin.

En l'absence du Rapporteur, plusieurs membres présentent des observations ayant trait à cette excursion et aux plantes

qui y ont été récoltées ou qui auraient pu l'être. De ce nombre se trouve le *Fritillaria Meleagris* dont les excursionnistes n'ont pu trouver une seule fleur.

M. BOULLU en donne l'explication suivante : Le fermier du pré où pousse cette plante ne voit pas avec plaisir vingt ou trente personnes venir fouler son foin encore tendre ; il arrache lui-même les hampes fleuries de la Fritillaire, quand les journaux l'avertissent de l'arrivée de la Société botanique. M. Boullu dit qu'une autre fois il pourra s'entendre avec lui pour qu'un ou deux membres de la Société aillent récolter la plante et en distribuent des échantillons aux autres personnes faisant partie de l'excursion.

M. Boullu ajoute qu'il a rencontré la Fritillaire portant deux fleurs dos à dos, sur la même hampe.

M. VEUILLOT donne lecture de la note suivante :

NOTE SUR LES CHAMPIGNONS RÉCOLTÉS DANS L'EXCURSION
DU 7 AVRIL A TASSIN, par M. **Ch. VEUILLOT.**

L'excursion du 7 avril a donné le même nombre d'espèces que celle du 10 mars, soit 11 espèces, dont 6 coriaces et 5 charnus ; la prédominance des espèces coriaces indique encore l'influence de la saison froide et la pauvreté de la récolte. En voici la nomenclature :

1. *Psilocybe bullacea* ; 20 ex., sur crottins de cheval, au bord des chemins.
2. *Psilocybe conopileus* ? 2 ex. ; pré.
3. *Panus stypticus* ; 80 ex., souche d'aulne ; vénéneux.
4. *Lenzites betulina* ; 10 ex., sur souche d'aulne ; coriace.
5. *Polyporus adustus* ; 10 ex., sur souche d'aulne ; coriace.
6. *Polyporus versicolor* ; 60 ex., sur souche d'aulne ; coriace.
7. *Dedalea quercina* ; 20 ex., sur souche de chêne ; subéreux.
8. *Stereum hirsutum* ; 30 ex., sur souche d'aulne ; coriace.
9. *Stereum*.... ? sur racine de chêne.
10. *Peziza tuberosa* ; 40 ex., dans un pré.
11. *Peziza*... ? 15 ex., sur crottin de cheval.

Le n° 1 ressemble beaucoup au n° 3 du 10 mars (*Agaricus physaloides*), mais la station est différente, celui-ci ayant été cueilli sur terre.

Le n° 2 est une espèce à peine charnue qui présente les caractères de l'*Ag. conopileus* ; mais n'en ayant eu qu'un échan-

tillon incomplet, j'ai manqué d'une partie des éléments nécessaires à sa détermination.

Les n^{os} 3, 4, 5, 6, 7, 8 ont été rencontrés précédemment dans les mêmes conditions; toutefois la Dédalée du Chêne (*Dædalea quercina*) a présenté un certain nombre de sujets bien développés.

Le n^o 9 est un *Stereum* résupiné, c'est-à-dire renversé et appliqué complètement sur le support, soit une racine de Chêne.

Le n^o 10 est une espèce vernale, la Pézize tubéreuse, de petite taille, peu charnue.

Le n^o 11 est une autre Pézize qui se rapproche du *Peziza cerea* de Bulliard, mais je ne puis en faire la même espèce. Elle est remarquable par ses sporidies de dimensions inégales, à peu près rondes, et à surface complètement mamelonnée.

Les 5 espèces charnues présentent une espèce vénéneuse, l'Agaric styptique; les autres sont de trop petite taille pour qu'on ait songé à s'enquérir de leurs qualités nutritives.

Les espèces comestibles vont commencer à paraître, mais elles ne seront représentées pendant le mois d'avril que par un petit nombre d'espèces, au premier rang desquelles il faut placer la Morille, malheureusement peu commune et qu'on ne se procure que difficilement et à des prix très-élevés.

M. BOULLU présente des exemplaires de deux formes du *Corydalis solida*, qu'on peut récolter dans nos environs, l'une à fleurs d'une coloration pourpre-vif, à épi lâche, à feuilles divisées en lobes étroits, est la variété *tenuiloba*; l'autre à épis compacts, d'un pourpre pâle, à feuilles divisées en lobes plus larges et moins nombreux, est la variété *latiloba*.

M. CARRET dit avoir trouvé dans les bois du Vernay ces deux variations de feuilles réunies sur la même plante.

M. BOULLU, pour justifier l'opinion émise par lui sur les *Primula variabilis* à la dernière séance, s'est appliqué à recueillir, dans la dernière herborisation, toutes les formes se rattachant aux *Primula variabilis*, *grandiflora* et *officinalis*. M. Boullu les fait passer sous les yeux des membres de la Société, ainsi que des pieds vivants de *Primula variabilis* Goupil, et pense, comme M. Godron, que cette prétendue espèce n'est qu'un hybride de *Primula grandiflora* croisé avec *P. officinalis*. Il fait

remarquer que par leurs fleurs et leurs feuilles certains sujets se rapprochent du *P. grandiflora* (*P. officinali-grandiflora*); et d'autres de l'*officinalis* (*P. grandifloro-officinalis*); que d'autres enfin semblent indiquer un retour à l'un ou à l'autre type dont ils diffèrent très-peu. M. Boullu a trouvé, dès l'épanouissement de la fleur, les anthères flétries quand elles sont placées à la partie supérieure du tube de la corolle, en bon état, au contraire, quand elles se trouvent au bas du tube; ayant eu de la peine à rencontrer des capsules contenant des graines bien conformées, il en conclut que ces plantes sont le plus souvent stériles. Notre confrère fait encore observer que, dans les *Primula*, le tube de la corolle est renflé, tantôt dans le haut (à la gorge), tantôt dans le bas, suivant que les étamines sont placées au-dessus ou au-dessous du stigmate.

M. CUSIN présente une série d'échantillons analogues; mais où M. Boullu voit des hybrides résultant du croisement du *P. officinalis* avec le *P. grandiflora*, M. Cusin ne reconnaît que des variations du *P. variabilis*.

Pour M. Cusin, de même que le *Primula grandiflora* peut se présenter avec une hampe ou sans hampe sensible, de même le *P. variabilis* peut avoir une hampe ou en être dépourvu. Les caractères véritablement distinctifs sont tirés de la forme de la corolle, en roue dans le *P. grandiflora*, en entonnoir dans le *P. variabilis*, et de la forme des sépales qui sont très allongés, étroits, aigus dans le *P. grandiflora*, et bien moins longs, lancéolés, sub-acuminés dans le *P. variabilis*.

M. SAINT-LAGER admet volontiers que le *Primula variabilis* est un hybride du *P. grandiflora* fécondé par le *P. officinalis*; la meilleure raison qu'on en puisse donner, c'est que M. Godron a obtenu, par la fécondation artificielle, non-seulement le *P. officinali-grandiflora*, mais aussi, en intervertissant le rôle des parents, le *P. grandifloro-officinalis*.

Mais ce qu'il refuse d'admettre, c'est que l'on continue à dire que la plupart des hybrides sont stériles, ainsi que l'ont soutenu Kœlreuter et Knight. Cette opinion est inadmissible aujourd'hui après les admirables recherches faites par M. Naudin.

Pendant huit années consécutives, cet habile observateur a étudié au Jardin du Muséum d'histoire naturelle de Paris un

grand nombre d'hybrides appartenant aux genres *Primula*, *Datura*, *Nicotiana*, *Petunia*, *Linaria*, *Luffa*, *Coccinia* et *Cucumis*.

Or, les $\frac{3}{4}$ de ces hybrides, dont la nature est bien certaine, puisqu'ils étaient produits par la fécondation artificielle, ont donné des graines parfaitement fertiles; $\frac{1}{4}$ seulement s'est montré stérile. M. Naudin avait d'ailleurs eu soin d'éloigner les hybrides qu'il observait de tout contact avec leurs parents, afin d'éviter qu'ils ne fussent fécondés par eux. Cette précaution lui avait paru nécessaire, car M. Godron avait antérieurement démontré que les hybrides stériles, lorsqu'ils sont soumis à l'influence d'un de leurs parents, deviennent féconds et donnent naissance à des quarterons végétaux indéfiniment fertiles, témoin l'*Ægilops triticoïdes* Req., lequel, étant le plus habituellement stérile, devient parfaitement et indéfiniment fertile lorsqu'il est soumis à l'influence fécondante du pollen de son père le *Triticum vulgare*.

Ce fait important, mis en lumière par M. Godron, tient probablement à ce que la stérilité des hybrides est plus souvent le résultat de l'atrophie des grains polliniques que de la mauvaise conformation de l'ovaire. De cette manière on explique très-bien comment il se fait qu'un hybride stérile devient fertile après avoir été fécondé par le pollen paternel. Du reste, Kœlreuter avait déjà, en 1763, constaté qu'un grand nombre d'hybrides habituellement stériles, cessent de l'être lorsqu'on les féconde comme il vient d'être expliqué.

Dans les expériences de M. Godron, le nombre des hybrides fertiles n'a pas été aussi considérable que dans celles de M. Naudin, ce qui tient à ce que ces deux expérimentateurs n'ont pas opéré sur les mêmes espèces. M. Naudin avait choisi à dessein celles qui se prêtent le mieux à ce genre d'observation.

Il y a aussi une autre remarque à faire sur ce sujet, c'est que les hybrides d'espèces parfaitement tranchées sont plus souvent frappés de stérilité que les métis formés par le croisement d'individus appartenant à des races d'une même espèce. Ces métis sont presque toujours fertiles. On comprend dès lors très-bien que les divergences entre les deux expérimentateurs n'impliquent pas une contradiction, mais viennent seulement du choix des sujets mis en expérience.

Toujours est-il constant qu'on ne peut plus dire aujourd'hui que la plupart des hybrides sont stériles.

M. DEBAT fait passer sous les yeux des sociétaires présents une série de Mousses qui lui ont été envoyées par M. Renault et qui ont été récoltées soit dans les Pyrénées, soit dans les Basses-Alpes. Parmi ces Mousses il signale particulièrement les suivantes :

Fissidens grandifrons Brid. — Cette espèce méridionale est remarquable par son beau développement ; mais elle fructifie rarement.

Barbula paludosa Schw. — On le distingue du *B. fallax*, auquel il ressemble beaucoup, par le feutre épais qui recouvre ses tiges.

Barbula recurvifolia Sch. — Considéré d'abord comme une variété du *B. fallax* ; il a les feuilles plus fortement squarreuses que ce dernier.

Grimmia torquata Grev. — Se distingue, à première vue, de tous les autres *Grimmia* par sa belle couleur verte.

Grimmia funalis B. S. — L'espèce désignée sous ce nom dans le *Bryologia europæa* est appelée aujourd'hui *G. Schultzii*.

Le véritable *G. funalis* ou *spiralis* a les feuilles plus fortement imbriquées et tordues en spirale autour des rameaux, lesquels sont julacés.

Hedwigium imberbe B. S. — Sa couleur est plus foncée que celle de l'*Hedwigia ciliata* ; les rameaux sont fasciculés et parfois stoloniformes.

Merceya ligulata. — On ne connaît que les fleurs mâles. Ce genre se rapproche de l'*Encalypta* par la forme extérieure et le tissu cellulaire des feuilles.

Brentelia arcuata Sch. — Cette belle Bartramiacée a été d'abord trouvée en Suisse, en Westphalie, en Angleterre et en Écosse.

Neckera Menziesii. — Cette espèce, d'abord découverte dans le nord de l'Amérique, a été trouvée en France, pour la première fois, au Châtelard dans la vallée de Chamonix. M. Renault en a découvert une nouvelle station dans la chaîne de Lure. Tous les échantillons trouvés en France sont stériles.

Antitrichia californica. — Décrit dans le *Bryologia europæa* comme variété *hispanica* de l'*A. curtispindula*, a été ensuite

élevé au rang d'espèce lorsqu'on a eu étudié les échantillons provenant de la Californie où cette Mousse est commune.

Hycomium flagellare B. S. — Cette espèce a une grande ressemblance avec l'*Eurhynchium longirostre*.

Brachythecium ligusticum. — Cette Mousse ressemble beaucoup au *B. campestre*. Mais celui-ci a le pédicelle rude, tandis que le *B. ligusticum* a le pédicelle lisse. Cependant M. Renault n'est pas bien sûr de la détermination.

Brachythecium Mildeanum Sch. — Décrit dans le *Synopsis* comme var. *palustre* du *B. salebrosum*. Les feuilles ont une forme manifestement triangulaire ; les rameaux sont courts et obtus.

Hypnum Vaucheri Lesq. — Cette Mousse, voisine de l'*H. cupressiforme*, a des rameaux minces et julacés. Sa couleur pâle la fait facilement distinguer des espèces voisines.

NOTE SUR LES *TULIPA PRÆCOX* ET *CLUSIANA* DES ENVIRONS
DE LYON, par M. **SAINT-LAGER**.

Dans le but de savoir si les *Tulipa præcox* et *Clusiana* font réellement partie du domaine de la Flore lyonnaise, j'ai visité, ces jours derniers, les localités de Vienne, de Sainte-Foy-lès-Lyon et de Marcy près Anse, où la première a été signalée, et celle de Saint-Genis-Laval, où la seconde est depuis longtemps connue.

A Vienne, je n'ai pas pu retrouver le *T. præcox* qui existait autrefois dans les pépinières situées près du Plan-de-l'Aiguille. Ces pépinières ont été découpées en petits jardins.

A Sainte-Foy, la Tulipe précoce croît dans un parc d'agrément faisant partie d'une belle propriété, close de murs, qui domine la rive droite de la Saône, entre la route des Étroits et l'ancien chemin de Sainte-Foy. Cette propriété appartient actuellement à M. Testenoire. Je vous présente des échantillons cueillis dans son parc.

Enfin, ces autres pieds de *T. præcox* que je vous montre ont été récoltés à Marcy près d'Anse, dans un champ de blé qui fut autrefois un parc d'agrément faisant partie d'une propriété encore aujourd'hui close de tous les côtés. M. Méhu qui signala

cette station (1) avait conjecturé que la Tulipe s'échapperait hors des murs de la propriété et se répandrait dans les vignes environnantes.

Il n'en a rien été; car on m'a assuré qu'elle reste parfaitement confinée dans le susdit champ de blé, où d'ailleurs elle existe en très-grande abondance, au grand désespoir du propriétaire qui se plaint d'avoir plus de Tulipes que d'épis de blé.

Quant au *Tulipa Clusiana*, on ne le trouve autour de Lyon que dans une vigne dépendant de la propriété des Frères Maristes, à Saint-Genis-Laval, d'où il ne s'est jamais échappé dans les terres voisines. Je n'ai pas pu connaître la date et encore moins le mode d'introduction de la Tulipe de Clusius à Saint-Genis-Laval. A-t-elle été cultivée autrefois dans le jardin attenant à la vigne?

En ce qui concerne la Tulipe précoce de Marcy et de Sainte-Foy, il est certain qu'elle a été plantée dans les jardins d'agrément dont il a été parlé plus haut, et que, par conséquent, elle n'appartient pas plus à la Flore lyonnaise que les espèces exotiques cultivées par les horticulteurs.

Il importe donc que, dorénavant, si l'on tient à faire figurer les *Tulipa præcox* et *Clusiana* dans les ouvrages concernant la Flore lyonnaise, on indique au moins dans quelle condition particulière ils se trouvent placés, afin qu'on ne soit pas tenté de tirer du fait de leur existence dans quelques jardins de nos environs des conclusions au point de vue de la géographie botanique.

SÉANCE DU 2 MAI 1878

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président annonce la présentation de plusieurs membres.

La correspondance comprend :

1° Circulaire de la Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure annonçant l'organisation d'un Comité d'échanges de plantes françaises;

(1) *Bull. Soc. bot. de France*, t. XXI, 1874, p. XVIII, session de Gap.